

Sursee, en mai 2025

Assemblée générale de ASHB 2025 - Décisions par voie de circulaire

Chers membres, chers partenaires, chers invités,

L'ASHB organise cette année une rencontre de la branche de la bijouterie et de l'horlogerie Suisse, ceci le **lundi 2 juin 2025** à partir de **16 heures** au **Resident Bar & Lounge** à **Zurich Seefeld**. Vous trouverez plus d'informations et [l'inscription](#) sur vsgu-ashb.ch/rencontre.

Jusqu'à présent, les membres ont été nettement plus nombreux à participer aux votes en ligne pour l'assemblée générale de l'ASHB que lors des assemblées générales habituelles en présence. Afin de donner plus de place à l'échange entre les personnes présentes lors de la rencontre de la branche, l'assemblée des membres sera cette année précédée d'un questionnaire en ligne et les résultats seront présentés lors de la rencontre de la branche.

Par la présente, nous vous faisons parvenir les documents de vote sous forme de décision circulaire en ligne. Dans la brochure d'invitation, vous trouverez l'ordre du jour ainsi que d'autres informations. Vous trouverez le **sondage** et des **documents supplémentaires** dans l'espace membres protégé sous [articles spécialisés et contenus ici](#). Si vous rencontrez des problèmes pour vous connecter, veuillez nous contacter à l'adresse info@vsgu-ashb.ch.

Merci de participer aux votes jusqu'au 29 mai 2025. Merci d'avance !

Les résultats des votes ne sont publiés que sommairement (votes pour, votes contre, abstentions). Les résultats détaillés sont accessibles au secrétariat, ils sont traités de manière confidentielle et ne sont pas communiqués à l'extérieur.

Si vous avez des questions ou des doutes, veuillez-vous adresser au secrétariat via info@vsgu-ashb.ch ou 041 926 07 92.

Meilleures salutations,

Association Suisse des maisons spécialisées en Horlogerie et Bijouterie ASHB



Robert Grauwiller
Président



Remo Fürer
Co-Directeur



Markus Werner
Co-Directeur

Ordre du jour du vote en ligne

Ordre du jour 1: Approbation du procès-verbal de l'AG 2024	3
Ordre du jour 2: Approbation des rapports annuels 2024.....	7
Ordre du jour 3: Approbation des comptes annuels 2024	18
3.1 Comptes annuels 2024.....	18
3.2 Rapport de l'organe de révision.....	19
Ordre du jour 4: Décharge du comité.....	20
Ordre du jour 5: Démissions/élections.....	20
5.1 Démissions du comité.....	20
5.2 Élections de la co-présidence	20
5.3 Réélection du comité.....	20
5.4 Nouvelles élections du comité.....	20
5.5 Réélection du comité de caisse AVS/CAF PROMEA - représentation ASHB.....	23
5.6 Élection de l'organe de révision.....	23
Ordre du jour 6: Requêtes	23
6.1 Requêtes des membres.....	23
6.2 Requêtes du comité	23
Ordre du jour 7: Prise de connaissance du budget 2025.....	24
Ordre du jour 8: Varia	24

En plus des affaires statutaires, vous trouverez à la fin du vote en ligne des questions d'ordre général sur la rencontre de la branche qui nous intéressent. Nous serions heureux que vous y consacriez quelques minutes. Merci beaucoup !

Ordre du jour 1: Approbation du procès-verbal de l'AG 2024

Art	Vote en ligne
Date limite	30 mai 2024
Comité	Robert Grauwiller, président Alexander Seiler, président de la commission des finances Daniel Nicklès, président de la commission horlogère Susanna Hospenthal, co-présidente de la commission commerce de détail Stefan Salzmann, président de la commission Marketing Andrea von Allmen, présidente de la commission Bijoutière-joaillier Tobias Greminger, représentant Bijoutier-joaillier
Secrétariat	Markus Werner, co-directeur Remo Furer, co-directeur (procès-verbal)
Membres	42 votes de membres

1. approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Votes pour : 41
Votes contre : 0
Abstention : 1

Le procès-verbal est approuvé par les membres.

2. approbation des rapports annuels 2023

Président

Votes pour : 40
Votes contre : 0
Abstention : 2

Secrétariat

Votes pour : 41
Votes contre : 0
Abstention : 1

Commission technique horlogère

Votes pour : 40
Votes contre : 0
Abstention : 2

Commission spécialisée Bijoutière-joaillier

Votes pour : 41
Votes contre : 0

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

Abstention : 1

Commission spécialisée commerce de détail

Votes pour : 39

Votes contre : 0

Abstention : 3

Les rapports annuels sont approuvés par les membres.

3. Approbation des comptes annuels, y compris le rapport de révision 2023

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstention : 0

3. Approbation du Rapport de révision 2023

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstention : 0

Les comptes annuels, y compris le rapport de révision 2023, sont approuvés par les membres.

4. donner décharge au comité

La décharge du comité est demandée.

Votes pour : 40

Votes contre : 0

Abstention : 2

La décharge est approuvée par les membres.

5. démissions / élections

Démissions au comité

Il n'y a pas de démissions au comité.

Élections du comité

Robert Grauwiller se met à disposition pour une réélection en tant que président de l'ASHB.

Votes pour : 41

Votes contre : 0

Abstention : 1

Robert Grauwiller est élu président de l'ASHB.

Andrea von Allmen, se met à disposition pour l'élection en tant que vice-présidente.

Votes pour : 41

Votes contre : 0

Abstention : 1

Andrea von Allmen est élue vice-présidente de l'ASHB.

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

Tobias Greminger, se met à disposition pour une réélection en tant que membre du comité.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstention : 0

Tobias Greminger est élu membre du comité.

Susanna Hospenthal, se met à disposition pour une réélection en tant que membre du comité.

Votes pour : 41

Votes contre : 0

Abstention : 1

Susanna Hospenthal est élue membre du comité.

Daniel Nicklès, se met à disposition pour une réélection en tant que membre du comité.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstention : 0

Daniel Nicklès est élu membre du comité.

Alexander Seiler, se met à disposition pour une réélection en tant que membre du comité.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstention : 0

Alexander Seiler est élu membre du comité.

Stefan Salzmann, se met à disposition pour une réélection en tant que membre du comité.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstention : 0

Stefan Salzmann est élu membre du comité.

Le comité propose la Truvag Revisions AG pour le contrôle restreint en tant qu'organe de révision :

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstention : 0

La Truvag Revisions AG est choisie comme organe de révision pour le contrôle restreint.

6. Demandes

6.1 Demandes de la part des membres

Aucune demande de membres n'a été reçue dans le délai statutaire.

6.2 Demandes de la part du comité

Le comité ne fait aucune proposition.

7. Prise de connaissance du budget 2024

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

Le comité a établi le budget 2024 et l'a envoyé aux membres pour qu'ils en prennent connaissance.

8. Divers

Marc Jenni, Jenni Uhren AG à Zurich :

«Un tout grand merci au président, au comité et à toutes les personnes impliquées qui mettent leur énergie, leurs connaissances et leur professionnalisme au service de l'ASHB et de ses membres. Vous faites un travail formidable, que nous apprécions (le plus souvent tacitement). Continuez comme ça!»

Caroline et Bruno Mojonier, mojo design GmbH à Winterthur :

«Un grand merci à tous pour le très bon travail et la coopération!»

Peter Bosshart, Bijoutier-joaillier Bosshart à Winterthur :

«Merci pour le précieux travail de tous ceux qui ont participé!»

Georges Boutellier, Boutellier Uhren & Schmuck AG à Brugg :

«Je remercie Robert Grauwiller et toute l'équipe de l'ASHB ainsi que le secrétariat pour leur excellent travail et leur grand engagement personnel!»

Pour le procès-verbal :

Remo FÜRER
Co-directeur

Ordre du jour 2: Approbation des rapports annuels 2024

Rapport annuel 2024 / 2025 du président de l'ASHB

Mesdames et Messieurs,

Introduction

Comme mes précédents rapports annuels, je rédige celui-ci pour la période allant d'une AG à l'autre, pour des raisons d'actualité. Les thèmes suivants sont présentés plus ou moins chronologiquement, certains se recoupent.

Réunion de la branche (assemblée générale) 2024

Le 3 juin 2024, la deuxième rencontre de la branche organisée par l'ASHB a eu lieu au Zurich's Modern Brouhouse TurbinenBräu. Après le succès de la première rencontre de la branche à Lucerne, nous avons poursuivi avec succès ce modèle d'assemblée générale en ligne suivie d'interventions de conférenciers sur des thèmes spécifiques. Le formulaire de vote de l'assemblée générale en ligne a recueilli 42 voix de membres de l'ASBH et 47 personnes (membres de l'ASHB et invités) ont participé à la rencontre de branche.

Les résultats de l'assemblée générale en ligne 2024, décidée par voie de circulaire, ont été communiqués à cette occasion.

Sur le thème de "l'état d'avancement des travaux relatifs au Q label", j'ai eu le plaisir d'expliquer l'avancement des travaux relatifs au Q label à l'aide d'une présentation PowerPoint. Sous le slogan "Les porteurs du Q label de l'ASHB se distinguent de manière transparente vis-à-vis de leurs clients et des consommateurs finaux pour leur action éthique, écologique et sociale", l'histoire de la création du label, son développement et l'état d'avancement des travaux ont été présentés et des réponses ont été apportées aux questions critiques du public.

Des exposés passionnants sur le thème de "l'avenir de la branche" ont suivi, dirigés par Nina Hänsli, directrice de WAMAG.

Philippe Meyer, directeur marketing de la société Beyer Chronometrie SA à Zurich, nous a expliqué sous le titre « Ce n'est pas parce que nous avons inventé l'horlogerie que nous nous reposons sur nos lauriers » comment la société Beyer, la plus ancienne horlogerie au monde depuis 1760, fait revivre sa marque dans l'ère numérique malgré sa longue tradition. Le storytelling et l'authenticité sont ici les mots clés.

Daniel Locher, propriétaire et directeur général de la société Locherschmuck GmbH à Ostermundigen, a présenté un exposé intitulé « La numérisation dans la fabrication de bijoux personnalisés » sur la numérisation, qui déferle comme une vague sur le XXI^e siècle et fait depuis longtemps partie du quotidien des joailliers. Daniel Locher nous a montré où se trouvent les nouvelles opportunités, où se cachent les risques et ce à quoi il faudra prêter attention à l'avenir.

Nina Hänsli, responsable du service Conseil chez Wamag, s'est adressée à l'auditoire sur le thème « Attirer les talents de demain – Comment fonctionnent réellement les générations Y et Z ». Beaucoup ont sans doute déjà eu le sentiment que « ces gens ne fonctionnent pas du tout comme moi » lors de contacts avec des personnes d'une autre génération. Dans son exposé, Nina Hänsli a révélé les différences entre les générations Y et Z sur la base d'une étude en ligne représentative unique en Suisse réalisée par Wamag.

Samuel Kirchhof, co-responsable SEA chez Webrepublic AG à Zurich, nous a révélé sous le titre « Que peut faire l'intelligence artificielle (IA) et tout ce qui brille est-il d'or ? » ce que recouvre exactement le concept d'IA et dans quels domaines l'IA fait de plus en plus son entrée dans le quotidien professionnel de diverses branches. Samuel Kirchhof a abordé dans son exposé les thèmes suivants : ce que recouvre

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

exactement le terme « IA », comment elle peut être mise à profit dans le secteur de l'ASHB, ce qu'elle est déjà capable de faire aujourd'hui, ce que nous pouvons en attendre dans un avenir proche et ce qu'il ne faut pas en attendre.

Le succès de cette deuxième rencontre professionnelle nous a motivés à poursuivre ce nouveau format à l'avenir.

Achat vieil or

À intervalles réguliers, nous recevons de nos membres des dépliants qui attirent l'attention sur l'achat d'or ancien dans leur région, généralement accompagnés d'offres alléchantes pour les fourrures, les instruments de musique et autres objets précieux dont les consommateurs souhaitent se débarrasser. Le hic, c'est que ces objets ne sont achetés qu'en relation avec l'or. L'énergie criminelle qui se cache derrière ce type de « transactions » a été révélée dans un article très documenté publié par CH-Media le 4 juillet 2024 et repris dans de nombreux journaux suisses. Les prospectus qui nous sont envoyés sont immédiatement transmis à la Contrôle des métaux précieux CMP.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le contrôle des métaux précieux et de son ordonnance le 1er janvier 2023, avec une période transitoire d'une année pour l'enregistrement des acheteurs de vieil or dont le chiffre d'affaires dépasse 50 000 francs, pratiquement rien n'a été fait pour mettre un terme aux agissements des acheteurs d'or ancien ambulants. Selon nos calculs basés sur la liste publiée le 3 avril 2025, qui recensait 455 acheteurs enregistrés, les frais d'enregistrement de 2000 francs pour quatre ans représentaient un montant de 910 000 francs, soit 227 500 francs par an. Le problème de l'activité de contrôle exigée réside dans le fait que le législateur a été beaucoup plus efficace dans l'élaboration du financement de cette activité que dans la mise à disposition des instruments dont dispose le Contrôle des métaux précieux pour contrôler le commerce des métaux précieux usagés.

À la demande d'un journaliste de ma région, nous avons assisté en mars 2025 à une foire d'achat organisée par un acheteur de vieil or ambulant. J'ai résumé cette expérience dans un rapport de plusieurs pages que nous avons envoyé au CMP en mai 2025, accompagné d'une lettre avec nos exigences au nom de la ASHB.

Caisse de pension Proparis Optique/Photo/Métaux précieux OPE et Caisse de pension PROMEA

Un problème important et de grande ampleur s'est posé à l'ASHB l'année dernière. Tous les cinq ans, il est possible de changer de caisse de pension (actuellement Proparis OPE). Les changements à venir, tels que la baisse depuis plusieurs années du nombre d'employeurs et d'assurés affiliés à l'OPE et l'ouverture d'une fenêtre pour un éventuel changement, ont été déterminants pour l'ASHB d'aborder la question de la caisse de pension de l'association et de garantir une solution sûre et tournée vers l'avenir pour les capitaux de pension de nos membres. L'acquisition des connaissances nécessaires sur les caisses de pension par les décideurs impliqués dans la discussion a été et reste très complexe.

Réparations non réclamées

Les réparations et les commandes non récupérées constituent un sujet épineux pour toutes les entreprises de notre secteur. En collaboration avec le service juridique de l'ASHB, nous nous sommes penchés sur cette question et avons publié un memorandum complet. Tous ceux qui ont lu ce document ont constaté qu'il n'existe pas de solution miracle. MAIS ! Pour toutes les réparations acceptées actuellement et à l'avenir, le service juridique présente dans son document une solution qui permet d'éviter les problèmes futurs !

Demandes de membres et autres

Répondre aux questions des membres, de la presse, des autorités et des consommateurs finaux est une activité enrichissante en tant que président de l'ASHB et offre un aperçu des problématiques les plus diverses. Prendre contact et proposer des solutions est une activité passionnante et gratifiante.

Fabrefactum

Selon leur site Internet, Fabrefactum est « une association née le 21 juin 2021 de la fusion de l'ancien

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

groupe ERFA de la région scolaire de Zurich et de l'organisme responsable des cours interentreprises de la région scolaire de Zurich. La vision de Fabrefactum est de renforcer le domaine professionnel de la bijouterie ». L'enthousiasme des membres et de la direction de Fabrefactum pour la cause du champ professionnel de la bijouterie à tous les niveaux, les invitations que j'ai reçues ces dernières années à leurs manifestations telles que l'AG et la remise des prix de fin d'apprentissage, ainsi que les échanges réguliers au niveau de l'ASHB avec Bruno Mojonnier et Ruedi Derks méritent d'être mentionnés ici et je les en remercie expressément !

Remerciements

En 2018, vous m'avez élu président de l'ASHB lors de l'assemblée générale à Ebikon. Je n'aurais jamais imaginé que cela durerait sept ans ! À la tête de l'ASHB, j'ai vécu une période passionnante qui m'a permis de découvrir des domaines encore inconnus, de nouer de nombreux contacts enrichissants et de mettre à profit ma longue expérience professionnelle au sein de l'ASHB.

Cette période inoubliable touche désormais à sa fin avec ma démission et je tiens à vous remercier tous chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée !

J'ai conclu mon rapport annuel de l'année dernière par les mots suivants (depuis légèrement modifiés) :

La rédaction de mon rapport annuel me révèle à chaque fois la grande diversité de notre branche et le nombre d'acteurs qui, par leur comportement responsable, contribuent à ce que les bijoux et les montres restent à l'avenir un élément important de l'économie suisse !

Je remercie chaleureusement Markus Werner et Remo Furer, co-directeurs généraux, Eliane Thalman, responsable de la formation, ainsi que toute l'équipe WAMAG pour la gestion efficace de notre secrétariat.

Les contributions et les travaux variés des responsables et des membres des commissions, qui accomplissent leur travail avec beaucoup d'engagement en tant que « miliciens » parallèlement à leurs activités professionnelles habituelles, sont importants pour le bien de tous. Ils méritent nos sincères remerciements.

Je tiens à remercier tout particulièrement toutes les entreprises formatrices qui transmettent leur savoir aux apprentis et garantissent ainsi la transmission et le complément des connaissances techniques de notre branche. Je remercie également les enseignants qui transmettent leur savoir à nos apprentis.

En tant que membre de l'ASHB, je vous remercie pour vos contributions et votre esprit critique.

J'y ajoute aujourd'hui mes meilleurs vœux pour l'avenir

- à l'Association suisse des maisons spécialisées en Horlogerie et Bijouterie avec tous ses membres
 - à tous les membres actuels et futurs du comité directeur
 - aux membres de toutes les commissions de l'ASHB
 - aux collaboratrices et collaborateurs du secrétariat de l'ASHB
- et surtout à mes deux successeurs, Andrea von Allmen et Susanna Hospental.

Je souhaite à toutes et à tous bonne chance et beaucoup de satisfaction dans l'exercice de toutes leurs activités et beaucoup de pensée créative pour le bien de notre fascinante branche !

Chevrières, le 24 avril 2025



Robert Grauwiler
Président de l'ASHB

Rapport annuel du bureau

Le comité s'est réuni trois fois en séance ordinaire en 2024.

Commerce de détail

Les cours interentreprises et les cours pour la préparation à la qualification professionnelle dans le commerce de détail ont été organisés par Eliane Thalmann. Le chevauchement entre les cours interentreprises de l'ancienne et de la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle et les nouvelles exigences en matière d'enseignement, notamment l'orientation vers les compétences opérationnelles, ont demandé un travail intense à toutes les personnes concernées.

Création de bijoux et d'objets

Les CIE des Bijoutiers-joailliers/bijoutiers-joailliers, Orfèvres et Sertisseurs de pierres précieuses ont également été organisés par Eliane Thalmann avec les prestataires de cours CIE de Berne et Zurich pour tous les apprentis de Suisse alémanique. Ici aussi, la révision et la transition occupent tout le monde. Deux nouveaux instructeurs CIE ont été recrutés pour les procédures numériques.

Développement du nombre de membres

La branche continue de se consolider. L'ASHB a enregistré environ 13 départs, dont la plupart étaient des cessations d'activité et des départs à la retraite. En revanche, deux nouveaux membres ont été acquis. À la fin de l'année, l'ASHB comptait 241 membres. Pour l'année 2025 déjà en cours, nous avons toutefois enregistré une augmentation du nombre de nouveaux membres.

Prestations pour les membres

En 2024, l'accent a été mis sur le développement de la communication grâce au nouveau [site web](#) et à la [lettre d'information](#) régulière. En outre, des dossiers pertinents pour la branche ont été traités, tels que l'achat d'or ancien, les recommandations en cas de commandes de réparation non retirées, la protection contre les demandes de loyers abusives et les éléments les plus importants en cas de cessation des rapports de travail. Tous les [contenus spécialisés sont accessibles ici](#) dans l'espace membres protégé. En outre, l'[offre de formations continues](#) pour les membres a été considérablement élargie par notre partenaire Retail-academy.

Les demandes des membres concernant le personnel, les salaires, la TVA, les questions juridiques et bien d'autres sujets ont été traitées par notre juriste Roman Obrist. Anita Meier et Nicole Rhyn sont responsables de la comptabilité financière.

Remo FÜRER et Markus Werner

Co-directeurs

Rapport annuel de la commission professionnelle horlogère

Procédure de qualification 2024

Au cours de l'année sous revue, un total de 21 horloger·ère·s ont terminé avec succès leur apprentissage (année précédente: 25). Parmi eux, 7 apprenti·e·s ont obtenu le certificat fédéral de capacité (CFC) d'« Horloger·ère avec orientation rhabillage » (5 élèves à plein temps du Centre du Temps de Granges, 2 en système dual) (année précédente : 14). 6 horloger·ère·s avec orientation « méthodes industrielles » ont également achevé avec succès leur formation (année précédente : 6).

La formation d'horloger·ère CFC en production, d'une durée de trois ans, a été complétée avec succès par 8 apprenti·e·s (année précédente : 4).

Tous les candidat·e·s aux examens ont réussi.

Ces chiffres montrent un déplacement des différents métiers de l'horlogerie d'une formation en quatre ans vers une formation en trois ans, car l'industrie privilégie de plus en plus l'apprentissage plus court.

Les perspectives d'avenir restent toutefois peu réjouissantes, car de nombreux horloger·ère·s prendront leur retraite dans les prochaines années, et la relève manque également dans notre branche.

En 2024 aussi, la cérémonie de fin d'apprentissage s'est tenue dans un cadre solennel dans les locaux du Centre du Temps

Fonctionnement du ZeitZentrum Grenchen

En août 2024, 11 élèves horloger·ère·s à plein temps ont commencé leur apprentissage au Centre du Temps (année précédente : 14).

Fin 2024, l'effectif total des élèves à plein temps du Centre du Temps s'élevait à 41 apprenti·e·s (année précédente : 38), réparti·e·s sur les quatre années de formation. L'effectif total des apprenti·e·s (y compris les formations de 2 et 3 ans) s'élève à 99.

Réforme du règlement de formation 2025

La Confédération exige que les règlements de formation de toutes les professions soient réexaminés tous les cinq ans par les associations responsables.

Pour la formation horlogère, cette révision est à nouveau prévue pour 2025.

C'est pourquoi, durant l'année sous revue, une table ronde initiée par l'ASHB et soutenue largement a élaboré des propositions de modification, qui ont été soumises à la Convention patronale compétente.

Celle-ci estime malheureusement qu'il n'est pas nécessaire de procéder à des ajustements dans la formation horlogère.

Échange entre les entreprises formatrices de l'ASHB.

Cette année également, l'ASHB a organisé un échange entre les entreprises formatrices, cette fois-ci sous forme de discussion en ligne. Andreas Zarth, responsable de la formation chez IWC, a participé en tant qu'invité.

Tous les participant·e·s étaient d'accord sur le fait que, face à un marché horloger en pleine mutation, la formation devait impérativement être adaptée.

À la suite d'un échange très intense et productif, l'association a été mandatée pour examiner le lancement éventuel d'une formation continue spécialement orientée vers les besoins des horloger·ère·s.

Des thématiques telles que la restauration de montres vintage (grandes et petites) devraient notamment y être abordées.

Daniel Nicklès

Président de la commission technique horlogère

Rapport annuel de la commission professionnelle bijoutiers-joailliers, orfèvres et sertisseurs de pierres précieuses

Résumé

L'année 2024 a été marquée par la dernière étape de la révision totale de la formation professionnelle initiale dans le champ professionnel Conception de bijoux et d'objets. Les travaux restants ont principalement porté sur l'élaboration des documents de mise en œuvre de la nouvelle procédure de qualification (PQual), qui a été testée dans le cadre d'une série zéro avec des personnes en formation. Les enseignements tirés ont été intégrés dans la conception finale, qui a été présentée à la branche lors d'une manifestation en ligne le 2 septembre 2024. La première PQual sera mise en œuvre à l'été 2026.

En novembre et décembre, les trois commissions nationales (CIE, école professionnelle, entreprises formatrices) ont procédé à un deuxième échange d'expériences. L'objectif de ces instances est d'accompagner la mise en œuvre du nouveau plan de formation et de le développer en continu.

Un autre projet central a été l'introduction de l'offre « Coaching dans les processus numériques », en réponse à la demande de formats de formation continue pratiques exprimée par les entreprises formatrices et les apprentis dans ce domaine, notamment en raison des nouveaux contenus de formation.

Dans le domaine du marketing des professions, le nouveau concept de participation aux SwissSkills a été adopté et les travaux de planification ont commencé. Les prochains SwissSkills auront lieu en 2025. Au niveau international, la Suisse a obtenu un résultat remarquable aux WorldSkills 2024 avec la neuvième place de Matthieu Brun dans la catégorie « Bijouterie ».

Les échanges avec les groupes de travail locaux ont été intensifiés afin d'exploiter les synergies et de mieux coordonner les activités nationales et régionales dans le domaine de la formation initiale et continue et de la promotion des places d'apprentissage. Le développement du fonds pour la formation professionnelle a également été poursuivi, l'objectif étant de créer un fonds obligatoire et pérenne pour financer les activités de formation initiale et continue.

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, 245 contrats d'apprentissage ont été enregistrés, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente (237). La commission spécialisée a repris ses travaux après une pause et se concentrera à l'avenir davantage sur la mise en réseau avec les initiatives locales en matière de formation.

Vous trouverez ci-dessous le rapport détaillé sur les thèmes mentionnés dans le résumé ci-après.

Révision totale des contenus de formation dans le champ professionnel de la création de bijoux et d'objets

Dernière étape : l'élaboration de la nouvelle procédure de qualification

Au printemps 2024, la série zéro de la nouvelle procédure de qualification (PQual) réalisée fin 2023 a été évaluée et traitée lors d'une séance finale du groupe de travail compétent.

La série zéro a été réalisée avec des apprentis en quatrième année. La tâche d'examen consistait à concevoir un bijou sur le thème de la forêt pour une cliente et à le sertir de pierres précieuses. La tâche comprenait la création d'un moodboard, l'esquisse d'idées, la réalisation d'un dessin pour la cliente, la discussion des projets avec celle-ci et la réalisation du bijou qu'elle avait choisi.

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

Les conclusions tirées de l'évaluation de la série zéro ont été analysées et préparées en mars 2024 par le groupe de travail afin d'être intégrées dans le déroulement de la nouvelle PQual et dans les grilles d'évaluation. La mise en œuvre de ces conclusions a débuté en avril et s'est achevée à l'été 2024.

Le 2 septembre 2024, la branche a été informée en détail de la nouvelle procédure de qualification lors d'un événement en ligne. Depuis lors, tous les documents PQual pertinents pour tous les lieux de formation sont disponibles à tout moment sur le site web de l'OrTra.

Conception de la nouvelle procédure de qualification (PQual)

En 2022, les contenus de formation entièrement révisés pour les professions de bijoutier-joaillier/bijoutière-joaillière CFC, orfèvre CFC et sertisseur de pierres précieuses CFC sont entrés en vigueur. La formation selon le nouveau plan de formation a débuté à l'été 2022 avec les premiers apprentis.

Le groupe de travail « PQual » a commencé ses travaux en octobre 2022 afin de définir et d'organiser la nouvelle procédure de qualification. Ces travaux se sont poursuivis de manière intensive tout au long de l'année 2023.

Le groupe de travail était composé de treize chefs experts et experts aux examens représentant tous les sites d'examen. Sous la direction de l'OrTra du champ professionnel création de bijoux et d'objets et accompagné d'un chargé de projet de la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP), le groupe s'est réuni à neuf reprises pour des ateliers d'une journée à la HEFP à Zollikofen. L'objectif était de définir en détail le déroulement de la nouvelle PQual dans le cadre d'un travail pratique prescrit (TPP). Le groupe de travail a travaillé en deux langues (allemand et français).

La nouvelle procédure de qualification est développée pour les professions de bijoutier-joaillier, orfèvre et sertisseur de pierres précieuses. La première mise en œuvre de la PQual selon le nouveau plan de formation est prévue pour l'été 2026. La conception de cette première procédure de qualification régulière débutera au printemps 2025.

Échange d'expériences entre les commissions nationales en novembre et décembre 2024

En novembre et décembre 2024, les trois commissions nationales – « cours interentreprises » (CIE), « entreprises formatrices » et « écoles professionnelles » – ont tenu leurs deuxièmes séances d'échange d'expériences d'une demi-journée. Ces séances ont été consacrées aux programmes de formation de la deuxième année d'apprentissage selon le nouveau plan de formation. Les adaptations discutées et prévues seront présentées à la prochaine séance de la Commission pour le développement professionnel et la qualité (CSDP&Q) et proposées pour validation.

Contexte

En novembre 2022, un concept visant à créer trois commissions nationales chargées d'accompagner la mise en œuvre du nouveau plan de formation dans les trois lieux de formation a été élaboré. Ce concept a été soumis à la Commission pour le développement professionnel et la qualité (CSDP&Q) et approuvé par celle-ci.

Après l'élaboration des cahiers des charges et des règlements pour chaque commission, les premières séances ont pu avoir lieu en novembre 2023. À cette occasion, les commissions se sont penchées sur les programmes de formation de la première année d'apprentissage.

Les trois commissions nationales – CIE, école professionnelle et entreprise formatrice – sont composées pour moitié de représentants de la Suisse romande et pour moitié de représentants de la Suisse alémanique. Lors de leurs séances d'une demi-journée, les spécialistes échangent leurs expériences, identifient les adaptations éventuellement nécessaires dans les documents de mise en œuvre et formulent des recommandations qui pourraient être prises en compte lors de la prochaine révision quinquennale du plan de formation.

Objectif et organisation

Le travail de cette commission a pour objectif d'adapter en permanence les contenus de la formation professionnelle initiale aux exigences de la pratique et du marché du travail. L'organe supérieur des commis-

sions nationales est la Commission pour le développement de la profession et la qualité (CSDP&Q), mise en place par l'OrTra du champ professionnel création de bijoux et d'objets.

Soutien aux entreprises formatrices et aux apprentis

Cours de CAO pour les apprentis et les entreprises formatrices conformément au nouveau plan de formation

Au cours du premier semestre 2024, le nouveau concept « Coaching dans les processus numériques » a été lancé pour les apprentis conformément au plan de formation révisé ainsi que pour leurs entreprises formatrices. La communication relative à l'introduction de l'offre a notamment été assurée par le magazine spécialisé Gold'Or. Depuis son lancement, l'offre est accessible et disponible pour les apprentis et les entreprises formatrices sur le site Internet de l'OrTra.

Le développement du concept fait suite à une enquête qui a montré qu'il existe un besoin évident de soutien dans le domaine des processus numériques conformément au nouveau plan de formation. Les entreprises formatrices ont signalé leur intérêt à inscrire non seulement les apprentis, mais aussi les formateurs et les autres collaborateurs à une offre de coaching correspondante.

En réponse à ces conclusions, il a été décidé de concevoir une offre de soutien adaptée. Le groupe de projet, composé de 13 spécialistes de toute la Suisse, a commencé ses travaux en septembre 2023. Il a développé un concept pratique pour le compte de l'OrTra et préparé sa mise en œuvre pour 2024.

Je tiens ici à remercier tout particulièrement tous les membres du groupe de projet pour leur collaboration efficace et engagée.

Fonds en faveur de la formation professionnelle

Fin 2022, l'organe responsable de l'OrTra du champ professionnel création de bijoux et d'objets a initié la création d'un fonds en faveur de la formation professionnelle volontaire. L'objectif du fonds est de financer à long terme des mesures de formation initiale et continue dans les professions de bijoutier-joaillier, d'orfèvre et de sertisseur de pierres précieuses.

Les premiers enseignements tirés de la phase d'introduction ont montré qu'il était nécessaire de prendre des mesures supplémentaires dans le secteur pour développer et faire connaître le fonds. Des mesures appropriées ont été discutées et examinées en détail en 2023.

En 2024, ces conclusions ont été intégrées dans le développement du fonds. Il est prévu de transformer le fonds en un fonds de formation professionnelle obligatoire afin de garantir un financement durable et largement soutenu des activités de formation initiale et continue. La promotion ciblée du fonds sera lancée en 2025.

Mise en réseau avec des groupes de travail locaux

L'échange initié au second semestre 2023 avec des groupes de travail locaux engagés dans le domaine de la formation et dans la branche s'est poursuivi en 2024. L'objectif de cet échange est d'assurer une coordination aussi étroite que possible entre les activités de l'association dans les domaines de la formation initiale et continue et de la promotion des places d'apprentissage et celles des groupes de travail locaux.

Cette coordination vise à créer des synergies et à garantir que les besoins de la branche puissent être pris en compte de manière exhaustive, tant au niveau national que régional.

Promotion des places d'apprentissage

En collaboration avec Fabrefactum, l'ASHB a soumis un projet de promotion des places d'apprentissage dans le canton de Zurich et obtenu l'accord pour sa réalisation. L'objectif du projet est d'attirer de nouvelles entreprises formatrices potentielles. À cette fin, des formateurs visitent des entreprises intéressées en compagnie d'apprentis et leur remettent du matériel d'information simple. Un guide pratique doit présenter de manière claire et attrayante le parcours menant à la qualification d'entreprise formatrice.

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

Nous tenons ici à remercier chaleureusement Fabrefactum pour sa collaboration constructive et ciblée, qui s'est avérée extrêmement précieuse pour toutes les parties prenantes.

L'élaboration détaillée du projet est prévue pour début 2025. La mise en œuvre devrait débuter après la pause estivale de la même année.

Parallèlement, d'autres clarifications ont été apportées quant aux possibilités offertes par les réseaux d'entreprises formatrices. Celles-ci sont menées en collaboration avec le réseau des micro-métiers. Les réseaux d'entreprises formatrices doivent notamment permettre aux micro-entreprises de former conjointement des apprentis.

Marketing des professions

Swiss Skills

En 2023, un nouveau concept de participation a été développé pour les professions de bijoutier-joaillier, orfèvre et sertisseur de pierres précieuses. Il prévoit d'organiser la participation aux SwissSkills 2025 en combinant, comme jusqu'à présent, des démonstrations professionnelles et, désormais, un championnat officiel des métiers.

Au cours du premier semestre 2024, la mise en œuvre de ce concept pour 2025 a été décidée. Les travaux préparatoires pour les SwissSkills 2025 ont ensuite été lancés : un comité d'organisation a été formé et le concept du stand a été élaboré et soumis.

World Skills

Les 47e WorldSkills ont eu lieu du 10 au 15 septembre 2024 à Lyon, en France. La Suisse était représentée dans la discipline « Bijouterie » par Matthieu Brun, vainqueur du championnat suisse des bijoutiers-joailliers dans le domaine technique en 2021.

Matthieu Brun a été entraîné et coaché par Ludovic Lesemann. Ce dernier est expert WorldSkills dans la discipline « Bijouterie » et expert dans le domaine technique aux Championnats suisses des bijoutiers-joailliers. Il a été engagé comme coach national par l'Ortra du champ professionnel création de bijoux et d'objets.

Au total, 16 pays ont participé au concours. Matthieu Brun a obtenu l'excellente 9e place avec 696 points, manquant de peu la médaille d'excellence. La Chine a remporté le concours, suivie de la Corée et du Japon.

Les prochains WorldSkills auront lieu en 2026 à Shanghai. Le recrutement du nouveau candidat ou de la nouvelle candidate suisse dans la discipline « Bijouterie » aura lieu dans le cadre des SwissSkills 2025.

Formation initiale

Réunions de la commission des cours CIE (responsable depuis 2021 des sites CIE de Zurich et Berne)

La commission des cours CIE s'est réunie deux fois en 2024. Lors de ces réunions, la mise en œuvre des nouveaux contenus de formation a été affinée et coordonnée entre les sites CIE de Berne et Zurich. La coordination avec la Suisse romande est également assurée de manière active.

Afin de soutenir la coordination entre les lieux de formation, une fiche d'information contenant les contenus CIE actuels a été élaborée à l'intention des entreprises formatrices. Elle vise à renforcer encore la collaboration entre les lieux de formation.

Les deux nouveaux spécialistes qui enseignent les processus numériques et font partie de l'équipe d'instructeurs depuis 2023 ont dispensé avec succès les deux premiers cours CIE axés sur les processus numériques en 2024.

Avant-dernière procédure de qualification selon l'ancien plan de formation

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

La procédure de qualification 2024 s'est déroulée comme prévu entre mai et juin dans tous les centres d'examen en Suisse. Au total, 12 apprentis ont obtenu leur diplôme en Suisse alémanique.

Vous trouverez des informations détaillées sur le nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2024/2025 dans le tableau récapitulatif à la fin du présent rapport.

Commission spécialisée

Après la pause imposée par la révision totale, la commission spécialisée s'est réunie à nouveau en novembre 2024. Lors de cette séance, il a été convenu que la commission était particulièrement bien placée pour assumer la tâche centrale de mise en réseau des associations locales actives dans le domaine de la formation initiale et continue. Cette priorité sera poursuivie et concrétisée lors de la prochaine séance de la commission spécialisée en 2025.

Faits et chiffres Année scolaire 2024/2025

Aperçu des contrats d'apprentissage pour l'année scolaire 2024/2025 :

	Bijoutier-joaillier/bijoutière-joaillière		Sertisseur de pierres précieuses/sertisseuse de pierres précieuses	Orfèvre (homme ou femme)
	dual	temps plein	dual	dual
Nombre de contrats 1ère année (début en 2024/25)	25	33	6	0
Nombre de contrats 1ère année (début en 2023/24)	16	34	3	0
Nombre de contrats 1ère année (début en 2022/23)	26	36	2	0
Nombre de contrats 1ère année (début en 2021/22)	24	34	5	1
Total	91	137	16	1

En résumé:

Total 245 contrats d'apprentissage sur les 4 années d'apprentissage, professions et spécialités comptées. (Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une légère augmentation, puisque 237 contrats d'apprentissage avaient alors été enregistrés.)

Andrea von Allmen

Présidente de la commission professionnelle bijoutiers-joailliers, orfèvres et sertisseurs de pierres précieuses

Rapport annuel de la commission technique du commerce de détail

Nouveau site, nouvelles perspectives : les CIE déménagent à Grosshöchstetten

Le CIE 3 pour les apprenti·e·s ayant commencé leur formation en 2022 a été le dernier cours interentreprises (CIE) organisé au BZW Lyss. Depuis novembre 2024, les cours interentreprises ont désormais lieu à Grosshöchstetten. Ce déménagement apporte de nombreux avantages. Le centre de formation fraîchement rénové à Grosshöchstetten dispose d'une infrastructure moderne et est équipé des dernières technologies multimédias. Ces nouveautés permettent une conception des cours adaptée à notre époque ainsi qu'une transmission du savoir encore plus efficace. Les participant·e·s du CIE 1A ont déjà pu profiter des avantages de ce nouveau centre de formation et entamer leur apprentissage dans des conditions optimales.

Ce nouveau site permet également de créer de précieuses synergies avec d'autres branches. Tant sur le plan organisationnel que professionnel, les parties prenantes profitent d'un échange renforcé au sein de la branche du commerce de détail. Ce réseau favorise le développement des contenus de formation et permet de tirer parti des « bonnes pratiques » à travers les différents secteurs.

Retour et perspectives – vente 2022+

Nos formateur·trice·s engagé·e·s des CIE ont travaillé intensément sur l'évolution des contenus d'apprentissage et des méthodes pédagogiques pour le CIE 3, qui a été réalisé pour la première fois à l'automne 2024. Ainsi, tous les CIE ont désormais eu lieu au moins une fois. L'accent est désormais mis sur l'optimisation et la perfection des cours, afin d'offrir une formation de qualité encore supérieure aux apprenti·e·s.

Avec le nouveau site à Grosshöchstetten et le développement ciblé des CIE, une base importante est posée pour une formation tournée vers l'avenir et proche de la pratique.

QV 2024 – Résultats de l'examen pratique :

- Examens totaux : D : 50 / F : 13 → Total : 63
- Moyenne générale D / F : 4.77 (Comparaison 2023 : 83 candidat·e·s, Ø : 4.82)
- Total insuffisant : 5 candidat·e·s

Le nombre réduit de candidat·e·s s'explique par le faible nombre de contrats d'apprentissage conclus en 2021 en raison de la pandémie.

Les assistant·e·s du commerce de détail AFP ont été évalué·e·s en 2024 pour la première fois selon les nouvelles grilles de l'examen final (QV) vente 2022+. Les résultats confirment que l'objectif d'un renforcement du niveau a été atteint avec succès.

QV vente 2022+ – Préparation et formation des expert·e·s aux examens

Le 10 mars 2025 a eu lieu à Zurich la rencontre des expert·e·s aux examens (PEX) de Suisse alémanique. Le point central de cette rencontre était le nouveau QV pour les gestionnaires du commerce de détail CFC, qui sera mis en œuvre pour la première fois en 2025. Afin de garantir un déroulement professionnel et sans accroc des examens, tous les PEX ont été formé·e·s de manière approfondie entre janvier et février 2025. Lors de cette formation de deux jours, les expert·e·s ont reçu une préparation ciblée aux exigences du nouveau processus de qualification.

Retour et perspectives

L'année écoulée a été marquée par de nombreux changements et une grande dynamique. Nous souhaitons poursuivre sur cette lancée et continuer à œuvrer dans le cadre de la réforme vente 2022+ pour une formation professionnelle unifiée et de qualité dans toute la Suisse. Notre objectif reste d'optimiser continuellement la qualité de la formation et de renforcer durablement la branche du commerce de détail.

Susanne Hospenthal

Présidente de la commission technique du commerce de détail

Ordre du jour 3: Approbation des comptes annuels 2024

3.1 Comptes annuels 2024

Les comptes annuels 2024 seront envoyés en annexe à tous les membres. Vous trouverez tous les documents financiers dans l'espace membre protégé sous [articles spécialisés et contenus ici](#).

L'année 2024 se termine avec un bénéfice réjouissant d'un peu plus de CHF +96'000 par rapport au zéro rouge budgétisé (CHF 19'000.-). Ce meilleur résultat est la conséquence des mesures introduites ces dernières années dans les domaines du commerce de détail et de la Bijoutière-joaillier, où nous avons pu obtenir pour les deux un soutien plus large dans la branche, des réductions de coûts et des contributions plus justes aux cours.

Vous trouverez les détails des comptes annuels 2024 dans le bilan et le compte de résultats révisés. Vous trouverez également en annexe le compte des centres de coûts avec les comparaisons annuelles 2023 - 2024 et le budget 2025 pour votre information. L'ASHB continue d'investir dans des projets visant à assurer son avenir et justifie ainsi un éventuel déficit.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre personnellement à vos questions.

Alexander Seiler, Président de la commission des finances de l'ASHB

3.2 Rapport de l'organe de révision

Truvag Revisions AG | Leopoldstrasse 6 | Postfach | 6210 Sursee
+41 41 818 77 77 | sursee@truvag-revision.ch | www.truvag-revision.ch



Rapport de l'organe de révision statutaire
sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de l'
**Association Suisse des Maisons spécialisées
en Horlogerie et Bijouterie, Sursee**

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'**Association Suisse des Maisons spécialisées en Horlogerie et Bijouterie** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sursee, le 17 avril 2025

Truvag Revisions AG

Pascal Ehrler
Expert-réviseur agréé
Personne ayant dirigé la révision

Lorenz Vonarburg
Expert-réviseur agréé

Ordre du jour 4: Décharge du comité

Ordre du jour 5: Démissions/élections

5.1 Démissions du comité

Robert Grauwiler quitte ses fonctions de président de longue date de l'ASHB.

5.2 Élections de la co-présidence

Le comité propose d'élire à la co-présidence les membres actuels du comité **Susanna Hospenthal** (présidente de la commission spécialisée Commerce de détail et cheffe experte) et **Andrea von Allmen** (présidente de la commission spécialisée Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier, orfèvre et sertisseuse de pierres précieuses et coprésidente de l'OrTra du champ professionnel création de bijoux et d'objets).



Susanna Hospenthal



Andrea von Allmen

5.3 Réélection du comité

Tous les autres membres du comité directeur se représentent pour un mandat supplémentaire d'un an :

Membres du comité :

Tobias Greninger, Daniel Nicklès, Stefan Salzmänn, Alexander Seiler

5.4 Nouvelles élections du comité

Le comité propose les quatre candidats suivants pour être élus au comité. Après la phase de transition d'un an, certains membres de longue date du comité ont annoncé leur démission lors de l'AG 2026.

**Bryan Gablinger, Zurich**

« C'est avec grand intérêt que je pose ma candidature pour un siège au comité de l'ASHB. Comme vous pouvez le constater dans mon CV, je dispose d'une expérience complète et variée dans notre branche. J'ai déjà pu acquérir de précieuses connaissances dans tous les segments de prix et me forger ainsi une vision globale de l'industrie horlogère et joaillière. Dans le cadre de mes fonctions actuelles de directeur adjoint chez Galli Uhren Bijouterie AG et de mon précédent poste de directeur général chez Christ an der Bahnhofstrasse et à Winterthur, j'ai démontré ma capacité à assumer des responsabilités, à prendre des décisions stratégiques et à diriger des équipes avec succès. Ces expériences m'ont non seulement permis d'acquérir une compréhension approfondie des défis et des opportunités du secteur, mais ont également renforcé ma passion pour la promotion de la qualité et du professionnalisme dans le commerce de détail. Je tiens à souligner tout particulièrement mon rôle d'expert aux examens, qui m'a déjà permis d'acquérir une précieuse connaissance des normes de formation et de l'importance de l'ASHB pour notre branche. Je prends toujours beaucoup de plaisir à faire passer les examens, car cela me permet de participer activement à l'avenir de notre branche. C'est cette satisfaction qui me convainc que je peux, par ma participation active au comité, apporter une contribution importante au développement et à la consolidation de notre association. Je suis très motivé à m'engager pour les intérêts de l'ASHB, à mettre à profit mes compétences et ma passion, et je me réjouis de façonner l'avenir de notre branche avec vous. » (*Traduction automatique*)

[CV ici](#) (en allemand)

**Andreas Gut, St-Gall**

« Par la présente, je pose ma candidature pour un poste au comité de l'ASHB. En tant qu'horloger passionné, mon objectif est de rendre ce métier à nouveau attractif pour les jeunes d'aujourd'hui et d'assurer à

ASHB

Invitation à l'assemblée générale 2025

long terme la reconnaissance de ce savoir-faire unique. Les défis de l'horlogerie moderne, associés à la pression croissante des fabricants, exigent des approches innovantes et une mise en réseau plus forte de la branche. Je souhaite mettre à profit mon expérience et mes idées pour susciter l'intérêt des prochaines générations pour ce métier, favoriser les échanges au sein de la branche et assurer le développement durable de la profession. Je suis convaincu que le comité offre la plateforme idéale pour atteindre ces objectifs et je me réjouis de mettre mes forces au service de notre engagement commun en faveur du métier d'horloger. » *(Traduction automatique)*

[CV ici](#) (en allemand)



Bruno Mojonier, Zurich

« Je pose volontiers ma candidature au comité directeur de l'ASHB. Ma motivation principale réside dans le domaine de la bijouterie-joaillerie, où je travaille depuis des années. Je souhaite m'y investir davantage et contribuer à renforcer la cohésion de la branche. Je me réjouis bien sûr aussi des échanges intéressants entre les membres. » *(Traduction automatique)*

[CV ici](#) (en allemand)



Manuela Weingart, Berne

« Bijoutière-joaillière, créatrice de bijoux en CAO 3D et propriétaire d'un petit atelier, je pose ma candidature pour devenir membre du comité directeur de l'ASHB. Grâce à mon travail quotidien dans le domaine

de la conception et de la modélisation pour des entreprises ainsi qu'à ma propre collection, je connais les défis et les besoins de notre branche, en particulier ceux des petites entreprises. Je souhaite mettre ces connaissances à profit dans le travail de l'association. Mon activité allie conception traditionnelle et précision numérique. Je développe des créations de bijoux individuelles et des modèles 3D pour le compte de différentes entreprises et combine des idées créatives avec un savoir-faire technique. Je gère également ma propre collection d'argent, qui se caractérise par des têtes d'animaux au caractère fort, ainsi que des collections en or qui se distinguent par l'utilisation de diamants « sel et poivre » et de diamants de laboratoire. Cette double perspective – en tant que prestataire de services pour l'industrie et gérante d'un atelier – me permet d'avoir une vision large des développements et des besoins actuels au sein de la branche. En tant qu'entrepreneuse, je sais combien il faut s'investir pour faire fonctionner un petit atelier, que ce soit en termes de visibilité, de pression économique ou de promotion de la relève. Dans une branche en mutation, l'échange et la cohésion sont pour moi essentiels. Je suis convaincue qu'une association forte peut jouer un rôle déterminant à cet égard : en tant que porte-voix de nos préoccupations, plateforme de réseautage et source d'inspiration pour de nouvelles voies. Je suis convaincue que notre branche a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'une association active et interconnectée qui encourage les échanges, la promotion de la relève et l'innovation. Grâce à mon expérience, ma créativité et mon savoir-faire technique, je souhaite contribuer à renforcer les petites entreprises en particulier et à mettre en œuvre de nouvelles idées ensemble. Par le passé, j'ai déjà eu l'occasion de soutenir l'association lors des SwissSkills et lors de la phase de lancement du nouveau programme de formation des orfèvres. Depuis peu, je m'engage également en tant qu'experte aux examens à Berne, une mission que j'aimerais désormais poursuivre au sein du comité directeur. Je vous remercie de l'intérêt porté à ma candidature et me réjouis d'une éventuelle collaboration. » (*Traduction automatique*)

[CV ici](#) (en allemand)

5.5 Réélection du comité de caisse AVS/CAF PROMEA - représentation ASHB

Le comité propose **Alexander Seiler** comme représentant de l'ASHB au comité de caisse AHV/FAK PROMEA pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2028.

5.6 Élection de l'organe de révision

Le comité propose de réélire Truvag Revisions AG comme organe de révision pour le contrôle restreint..

Ordre du jour 6: Requêtes

6.1 Requêtes des membres

Aucune requête de membre n'a été reçue dans le délai statutaire.

6.2 Requêtes du comité

Le comité ne fait pas de requêtes.

Ordre du jour 7: Prise de connaissance du budget 2025

Tous les documents financiers relatifs au budget 2025 sont disponibles dans l'espace membres protégé sous [articles spécialisés et contenus ici](#).

Ordre du jour 8: Varia

Sous ce point de l'ordre du jour sont inscrites les communications des membres à l'attention du procès-verbal de l'assemblée générale.